

# Plan mer

## *Un plan pour la mer, une immense ambition pour le peuple français*

### **La mer est la nouvelle frontière de l'humanité**

Les océans couvrent 70% de la surface du globe. Les deux-tiers de la population mondiale vit à moins de 100 kilomètres d'une côte. La suite se devine. Car l'expansion humaine a fini d'occuper l'essentiel de la surface disponible sur la terre ferme. Avec 7 milliards d'individus, l'humanité est vouée à se tourner davantage vers la mer pour y trouver les ressources qui lui manquent à terre : alimentation, eau potable, énergie, etc. Cette entrée en mer a déjà commencé. Elle a débuté sur le mode néolibéral productiviste : la cupidité commande. Le saccage est largement engagé. La mer est un bien commun essentiel gravement menacé. Menacé par le productivisme. Menacé par l'appropriation privée. Menacé par les tensions entre nations et par les conflits d'usages que les océans suscitent et subissent.

Et la France ? Avec 11 millions de km<sup>2</sup>, notre pays dispose du deuxième territoire maritime du monde. C'est un trésor, une opportunité fantastique pour notre peuple dans le siècle qui commence. La mer a le goût du futur pour les Français.

C'est aussi une responsabilité historique. Notre devoir est fixé par notre rang. La mer est indispensable à l'écosystème qui rend possible la vie humaine. La question n'est pas de savoir s'il faut s'intéresser à elle, mais comment et pour quoi faire. Va-t-on reproduire au large les mêmes dégâts que ceux provoqués à terre ? Ou bien en entrant en mer de façon maîtrisée n'allons-nous pas du coup changer le mode de production terrestre ? La France peut agir de façon décisive. Elle ira en tête de ce nouvel âge de l'expansion humaine.

### **Faire entrer la politique en mer**

Cette responsabilité et ce formidable potentiel sont totalement ignorés aujourd'hui. L'intérêt général est nié par la course aveugle à la « *compétitivité* ». La politique de l'offre de François Hollande est incompatible avec l'indispensable planification écologique. Le libéralisme menace le savoir-faire et l'indépendance nationale en poussant à abandonner des fleurons industriels au libre vent des marchés comme Alstom ou les anciens « chantiers de l'Atlantique ». La politique d'austérité empêche la mise en place des investissements publics nécessaires à une politique écosocialiste pour la mer. Le budget de l'Etat pour les affaires maritimes et la pêche est réduit chaque année depuis 2012. L'Europe libérale frappe aussi par son dogme absurde de la concurrence libre et non faussée, une approche technocratique et productiviste coupé des enjeux réels, l'institutionnalisation du dumping social. Dans le secteur maritime aussi, tout est à reconstruire. L'intérêt général doit reprendre le dessus. Dès lors la mer nous invite à rebâtir la France elle-même. Il est question de la souveraineté du pays, et donc de son peuple

### **Un laboratoire de l'écosocialisme**

Parler de la mer, c'est reconsidérer ce que nous faisons à terre. Le lien est évidemment physique. Mais il est surtout intellectuel. Il s'agit du modèle de développement, de la gestion des biens communs, de la défense des droits sociaux de la prise en compte de l'impératif écologique. La mer est un domaine concret de l'écosocialisme. Elle ne peut être l'espace réservé à une pratique écologique tandis que tout continuerait comme avant à terre. L'aval commande ici l'amont ! L'économie de la mer étend nécessairement le modèle de l'économie écologique à tout le système productif.

### **Un volant d'entraînement et 300 000 emplois à créer**

Loin de l'austérité qui étouffe l'activité et fait exploser le chômage, la mer doit être un des secteurs majeurs d'investissement pour relancer l'activité. Ce sera ainsi un volant d'entraînement pour de nombreuses filières industrielles. Ce plan présente comment relancer l'activité par une planification écologique de l'entrée en mer, et des investissements publics pour la réorienter en même temps.

L'économie de la mer peut être le point de départ d'un engrenage vertueux. Elle produit déjà plus de 60 milliards d'euros de richesses par an, et emploie déjà plus de 300 000 personnes. Dans ce domaine comme dans les autres, certaines activités anti-écologiques devront décroître. Mais beaucoup d'autres doivent se développer. Le plan présenté ci-après permettrait de doubler le nombre d'emplois dans l'économie maritime en moins de 10 ans.

Bien commun, souveraineté nationale, politique économique, transition écologique, qualifications professionnelles : la mer est un domaine d'intérêt général. C'est de la reconstruction du pays et de l'horizon du peuple français qu'il est question. C'est donc un formidable défi lancé à l'intelligence. Il est temps de s'emparer des enjeux posés par la mer à la civilisation humaine. Il est temps pour la France de donner l'exemple.

Les questions posées sont multiples. Ce plan mer propose des réponses issues de la réflexion et de l'expérience citoyenne de professionnels du secteur et de militants. Certaines sont encore à préciser, affiner, élaborer. Toutes témoignent de la même ambition gouvernementale. Nous ne sommes pas condamnés à subir la politique actuellement menée. Faire autrement, nous on peut !

## **1. Développer les Energies marines renouvelables (EMR)**

### **Construire une filière industrielle des énergies marines renouvelables**

- ⇒ **Nationaliser la branche Energies Marines d'Alstom aujourd'hui abandonnée à General Electric**
- ⇒ Assurer le développement et la maîtrise publique des réseaux et installations de production
- ⇒ Soutenir financièrement les investissements portuaires nécessaires au développement des énergies marines renouvelables

### **Porter la capacité de production d'électricité par les énergies marines renouvelables à au moins 13 GW d'ici 2030 et 30 GW en 2050** comme le prévoit le scénario Negawatt

- ⇒ Lancer un 3<sup>e</sup> volet de développement de l'éolien off-shore posé pour poursuivre le développement et amplifier la dynamique jusqu'à 5 GW en 2030
- ⇒ Lancer le 1<sup>er</sup> projet pilote pour l'éolien flottant et poursuivre le développement jusqu'à 7,5 GW en 2030
- ⇒ Lancer le 1<sup>er</sup> volet de production par l'hydrolien si les résultats des phases pilotes sont concluants
- ⇒ Renforcer la recherche & développement et les projets pilotes pour le stockage de l'électricité
- ⇒ Poursuivre la recherche & développement sur les autres EMR (houlomoteur, énergie thermique des mers...)

### **Elaborer un plan pour l'autonomie énergétique des outre-mers par les EMR**

- ⇒ Relancer le projet d'autonomie énergétique de l'île de la Réunion
- ⇒ Développer les EMR aux Antilles et en Guyane

### **Développer l'usage des algues en remplacement du pétrole**

- ⇒ Favoriser la production de carburant à partir des algues non comestibles notamment pour les engins utilisés dans les activités maritimes
- ⇒ Soutenir le développement des productions de plastiques d'algues par la commande publique

### **Décréter un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures off-shore dans les eaux territoriales françaises**

#### **Pour un pôle public de l'énergie intégrant les EMR**

La logique de concurrence dans le secteur de l'énergie prouve aujourd'hui son absurdité : quel spectacle lamentable de voir nos champions industriels s'affronter au lieu de coopérer : Alstom produit des éoliennes *offshore* avec EDF contre GDF, mais des hydroliennes avec GDF contre EDF.

Tous ces efforts seront rassemblés et mis en cohérence dans le cadre de la construction d'un pôle public de l'énergie comprenant la branche énergie d'Alstom nationalisée.

## **2. Développer la pêche et l'aquaculture propres**

### **Soutenir la pêche artisanale**

- ⇒ **S'opposer à toute tentative de mise en place de Concessions de pêche transférables** par la Commission européenne
- ⇒ **Appliquer les quotas pluriannuels** pour donner de la visibilité aux professionnels et pour une gestion durable des stocks
- ⇒ Conditionner l'application du « zéro rejet » à des études d'impact économique et social préalables et à des mesures d'accompagnement pour les petits armements
- ⇒ **S'engager dans un plan de renouvellement de la flotte de pêche pour des navires plus sûrs, plus sobres** et sans augmentation de l'effort de pêche en commençant par les 1700 navires de plus de 35 ans.
- ⇒ Plan d'abandon du chalutage en eaux profondes en commençant par le gel de l'empreinte écologique aux traits de chaluts déjà connus. Réaffectation des sommes aujourd'hui affectées aux entreprises de pêche en eaux profondes au profit de leur reconversion et de la pêche artisanale

### **Europe : pour la pêche aussi, rompre pour refonder les coopérations**

Les politiques de pêches sont aujourd'hui des politiques européennes (Politique commune des pêches, Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche...). L'ensemble de ces dispositifs doivent être remis à plats dans un sens favorable à la pêche artisanale et à un modèle écologique de pêche et d'aquaculture. Sur ces sujets aussi, la rupture avec le dogme de la concurrence libre et non faussée est nécessaire pour refonder d'autres politiques.

### **Développer le modèle coopératif et les circuits courts, rémunérer le travail**

- ⇒ Favoriser la reprise en coopérative des armements et équipements
- ⇒ Soutenir les projets coopératifs dans la transformation/distribution des produits de la mer
- ⇒ Inclure un volet « produits de la mer de France » dans un plan national de développement des circuits courts dans la restauration collective publique et privée
- ⇒ Créer un observatoire des prix et appliquer un coefficient multiplicateur encadrant les marges des distributeurs par rapport au prix d'achat au pêcheur ou au producteur

### **Développer une aquaculture extensive et respectueuse de l'environnement**

- ⇒ **Revoir le « Plan Stratégique National de Développement des aquacultures durables 2020 » pour le rendre plus ambitieux** et renforcer les points forts de l'aquaculture française : conchyliculture, ostréiculture...
- ⇒ **Utiliser les champs d'EMR off-shore pour développer des zones d'aquaculture en pleine mer**, introduire des récifs artificiels favorisant l'algoculture
- ⇒ Introduire à l'IFREMER une spécialisation sur l'amélioration variétales des algues, sur le modèle de ce que pratique l'INRA et en excluant les transformations génétiques.
- ⇒ Soutenir les alternatives à la pêche minotière, notamment l'alimentation des poissons d'élevage par les déchets de la filière de transformation et l'algoculture
- ⇒ Développer l'aquaculture écologique à terre dans les marais littoraux et par les équipements nécessaires à l'approvisionnement en eau de mer dans le respect du littoral

### **3. Marine marchande : défendre et renforcer le pavillon français contre le dumping social**

#### **Défendre le pavillon français de 1<sup>er</sup> registre**

- ⇒ Réécrire complètement la loi sur le Registre international français pour mettre fin au dumping social : les navires battants pavillons français doivent embarquer au moins 35% de marins français
- ⇒ Obligation d'utiliser des navires sous pavillon 1er registre pour toute opération d'installations ou maintenance des EMR dans les eaux françaises
- ⇒ Réserver les aides publiques aux compagnies maritimes utilisant le pavillon de 1<sup>er</sup> registre et seulement pour les navires battant ce pavillon

#### **Mettre fin au dumping sur les liaisons intérieures :**

- ⇒ Refuser l'amende infligée à la SNCM, assurer la poursuite de l'activité de la compagnie : nationaliser la compagnie pour stabiliser l'activité : la continuité territoriale du service public c'est aussi à destination de l'île Corse.
- ⇒ Réclamer l'aide sociale de la Collectivité territoriale de Corse perçue par Corsica ferries alors que la société privée ne respectait pas le droit du travail français.
- ⇒ Obliger les compagnies maritimes exerçant entre deux villes françaises à naviguer sous pavillon français de 1<sup>er</sup> registre pour mettre fin au dumping sur les liaisons intérieures et imposer ainsi le droit du travail français pour tous ceux qui travaillent sur ces liaisons.

#### **Etendre le champ d'application de la loi de 1992 pour garantir l'approvisionnement pétrolier sous pavillon français aux produits raffinés**

**Assurer la protection de la flotte française par la Marine nationale**, revenir sur l'autorisation d'embarquer des gardes armés privés à bord des navires

**Renforcer la réglementation en matière de lutte contre le dégazage sauvage et d'utilisation d'anti-fouling non toxique**

#### **4. Construire mieux, déconstruire propre**

**Nationaliser les chantiers STX France (Saint-Nazaire, Lorient et les sites de R&D)** en rachetant les parts de l'actionnaire Coréen qui souhaitent s'en débarrasser

##### **Développer la construction navale en France**

- ⇒ **Construire dans les chantiers navals français les navires rendus nécessaires par :**
  - la mise en place d'un plan de **renouvellement de la flotte de pêche**
  - la réforme de la loi de 1992 sur l'approvisionnement pétrolier
  - le développement des EMR (navires spécifiques pour l'installation et la maintenance)
- ⇒ Construire en France les navires militaires nécessaires à la Défense nationale et à la protection du domaine maritime français pour renouveler et renforcer la flotte existante
- ⇒ Combattre le dumping social à domicile en abrogeant la directive sur le détachement de travailleurs

##### **Développer l'usage du Gaz naturel liquéfié :**

Encourager la modernisation de la flotte en **soutenant financièrement l'équipement des navires en moteur à Gaz naturel liquéfié** lorsque les travaux sont effectués dans des chantiers navals français et que les compagnies exercent sous pavillon français de 1<sup>er</sup> registre

**Investir pour équiper les ports des terminaux nécessaires** à l'alimentation en GNL des navires

##### **Créer une véritable filière industrielle du démantèlement**

- ⇒ **Appliquer la convention de Hong-Kong** sans attendre son entrée en vigueur
- ⇒ Mise en place d'une « **prime au renouvellement** » pour les navires de plus de 30 ans (pêche, plaisance, marine marchande) démantelés en France et remplacés par des navires construits en France.

**Renforcer la réparation navale** en soutenant les chantiers existants et en **nationalisant l'atelier de Brest** (Damen, ex-Sobrena) qui bénéficie d'un emplacement et d'équipements relevant de l'intérêt général.

## 5. Relancer les ports français

### **Faire du Havre et Marseille les portes d'entrée obligées vers la France**

- ⇒ Récupérer la maîtrise publique complète des Grands Ports Maritimes, de leurs installations et services : maîtrise à la fois de la politique menée et des coûts des infrastructures.
- ⇒ Etudier la surtaxation des marchandises étrangères entrant en France par des ports non français
- ⇒ Contraindre l'entrée sur le territoire des matières dangereuses par ces 2 ports

### **Faire des ports des pôles multimodaux avec le fluvial et le ferroviaire afin de réduire la part modale de la route :**

- ⇒ Organiser les déplacements de marchandises au départ des ports comme point nodal essentiel et accroître leur hinterland afin de couvrir tout le territoire national, en priorité vers les grands centres urbains.
- ⇒ Soutenir le développement du port du Havre en finançant les travaux nécessaires au développement de l'intermodalité avec le transport fluvial (écluse fluviale...)
- ⇒ Investir dans les infrastructures et les services ferroviaires et fluviaux dans les ports pour développer l'intermodalité notamment à Marseille-Fos
- ⇒ Développer la formation et l'innovation en matière de fret fluvial et ferroviaire notamment sur la question du triage, en retard depuis l'abandon du fret par la SNCF.

### **Elaborer une stratégie portuaire nationale cohérente :**

- ⇒ **Elaborer un plan national de transports de marchandises** : fret / fluvial / maritime pour avoir une desserte coordonnée, cohérente, globale et de proximité, incluant le cabotage sur la façade maritime, et élaboré en lien avec les professionnels et les usagers des ports.
- ⇒ Revenir sur la décentralisation des ports aux régions
- ⇒ Créer une structure nationale permanente d'échange et de coopérations entre les ports français

### **Moderniser les infrastructures portuaires pour :**

- ⇒ **développer les activités industrialo-portuaire tout en préservant le littoral** : les ports doivent redevenir des lieux industriels : organiser la libération d'un foncier, et la concentration d'activités économiques plutôt que leur dispersion et étalement
- ⇒ **accompagner le développement des EMR**
- ⇒ **accélérer le développement du GNL comme mode de propulsion** : équiper les ports et adapter la flotte.

## **6. Faire de la France le leader mondial de la recherche maritime**

### **Des moyens renforcés pour la recherche publique pour la connaissance des milieux**

- ⇒ Augmenter le budget de fonctionnement de l'IFREMER
- ⇒ Doter l'IFREMER d'un nouveau navire hauturier et d'un 2<sup>e</sup> submersible habitable pouvant aller jusqu'à 6 000 mètres de fond
- ⇒ Poursuivre le développement du réseau de balises en mer CANDHIS (Centre d'Archivage National de Données de Houle In Situ) afin d'affiner les mesures de houle et de pouvoir analyser, plus finement, le lien entre la houle à son impact à la côte.

**Construire la première station sous-marine permanente** sur le modèle de la station spatiale internationale

### **Poursuivre le programme extraplac**

- ⇒ Dégager les financements nécessaires à l'achèvement du programme extraplac
- ⇒ Obtenir la reconnaissance des résultats par l'ONU

### **Renforcer la recherche dans les biotechnologies marines**

- ⇒ Soutenir les recherches de l'INSERM sur les potentialités médicales offertes par des organismes marins
- ⇒ Création de Bioparcs dédiés aux biotechnologies marines
- ⇒ Soutenir la recherche sur l'élevage de nouvelles espèces marines

## **7. Développer l'éducation et la formation aux métiers de la mer**

### **Elaborer un plan de développement de la formation aux métiers de la mer :**

- ⇒ Augmenter le nombre de lycées professionnels maritimes en commençant par en ouvrir un dans la région côtière de métropole qui n'en possède pas (Provence-Alpes Côte d'Azur) et dans chaque département d'Outre-Mer
- ⇒ Doubler le nombre de lycéens étudiants dans un lycée professionnel maritime
- ⇒ Doubler le nombre d'étudiants suivant un cursus lié aux questions maritimes (BTS, universités...)
- ⇒ Doubler le nombre d'étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime (pour atteindre 2000) et pérenniser son financement

**Développer les « classes bleues » avec l'objectif que chaque enfant ait vu la mer au moins une fois à sa majorité.**

**Renforcer la place des questions marines et maritimes dans les programmes scolaires (technologie, biologie, géographie mais aussi littérature et histoire...)**

**Lancer une campagne de féminisation des emplois maritimes**

## **8. Agir pour faire de la mer un bien commun de l'humanité**

### **Assumer la responsabilité particulière de la France en matière maritime**

- ⇒ Agir pour **faire reconnaître la mer comme « bien commun de l'humanité »** par l'ONU et pour une **législation internationale sanctionnant durement les pollutions maritimes** selon le principe pollueur-payeur
- ⇒ **Prendre une initiative internationale pour lancer une campagne de dépollution** des mers et de récupérations des déchets flottants
- ⇒ Agir pour un règlement pacifique des conflits et l'élaboration de règles internationales face à la fonte des glaces de l'Arctique
- ⇒ Poursuivre le travail de recherche scientifique en Antarctique

### **Développer les coopérations maritimes de la France avec ses voisins :**

- ⇒ **Lancer un programme méditerranéen de lutte contre la pollution maritime** pour faire de la Méditerranée un modèle de gestion écologique des mers :
  - Augmenter le nombre de stations d'épurations sur les deux rives
  - Elaborer un plan d'arrêt des rejets de déchets industriels et une taxe européenne « pollueur-payeur » pour ceux qui ne le respectent pas
  - Elaborer un plan de sécurité civile pour la lutte contre l'incendie et la déforestation
- ⇒ **Développer les coopérations maritimes des outre-mers français avec les Etats voisins**

## **9. Des moyens publics au service de l'ambition maritime**

### **Créer une Commission d'enquête parlementaire sur les conditions et conséquences des privatisations d'entreprises et d'activités du secteur maritime**

#### **Mettre fin à l'austérité, renforcer les investissements publics, mobiliser l'épargne privée**

- ⇒ Augmenter le budget de l'Etat pour la pêche et les affaires maritimes
- ⇒ Elaborer un plan pluriannuel d'investissement public pour la mer :
  - Renforcer les capitaux publics dans les fleurons industriels : nationaliser les chantiers STX-France et Alstom Energie
  - Mobiliser la Banque Publique d'Investissement, qui sera dotée d'une licence bancaire, pour aider au financement des navires construits en France
  - Mobiliser la commande publique nationale et locale, pour soutenir le développement des produits de la mer alimentaires et non-alimentaires
- ⇒ Mobiliser l'épargne privée (fléchage de l'assurance-vie, création d'un livret « bleu » à taux réglementé sur le modèle du livret A ou de développement durable...)
- ⇒ Garantir les moyens de la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer) aujourd'hui menacée par l'austérité budgétaire

#### **Une volonté politique et administrative pour une politique maritime intégrée**

- ⇒ Faire de la mer un pilier de la planification écologique à tous les échelons pour une politique cohérente à l'échelle de chaque façade maritime et nationalement
- ⇒ Confier la pêche et la mer à un ministre de plein exercice
- ⇒ Sous l'autorité du Ministre de la Mer, créer une Direction générale à la Mer pour mener une politique maritime intégrée

#### **Une marine nationale efficace pour une France souveraine**

- ⇒ Assurer la sécurité de la flotte française par la Marine Nationale, refuser les gardes privés à bord des navires
- ⇒ Renforcer les moyens humains et matériels de la Marine
- ⇒ Lancer la réflexion sur les moyens maritimes nécessaires à la Défense nationale y compris la question de la construction d'un second Porte-avions.

#### **Europe : pour la mer aussi, rompre pour refonder**

Les questions maritimes ne sont pas hors-sol. Elles sont souvent frappées au premier chef par les règles libérales européennes qui privilégient la concurrence sur l'intérêt général, le long terme, les droits sociaux et la préservation de l'écosystème. Les exemples sont légions : pavillons de complaisance au sein même de l'UE, libéralisation de l'énergie et des transports empêchant une planification écologique forte, travailleurs détachés exploités dans les chantiers navals ou pour la construction d'éoliennes... La gestion de la pêche relève quant à elle en grande partie de décisions européennes (cf. plus haut). Comme dans les autres domaines, notre politique maritime ne pourra voir le jour sans une confrontation avec les traités, les règles et les dirigeants libéraux européens. Pour la mer aussi, il faudra rompre avec cette Europe pour refonder la politique maritime et les coopérations.

## **10. Planifier la périphérie du secteur maritime**

### **Evaluer et anticiper la gestion des littoraux :**

- ⇒ **Créer une Commission d'enquête parlementaire sur l'application et le bilan de la loi littoral**
- ⇒ **Décider une mission scientifique d'évaluation de l'impact de l'élévation du niveau des mers sur les rivages français** en métropole et dans les outre-mers (scientifique, administrative, financière) et élaborer un plan d'adaptation.

### **Développer un tourisme maritime respectueux de l'environnement et des professionnels**

- ⇒ **Développer le pescatourisme et le tourisme industriel maritime** (touristes embarqués sur des navires, visite des criées et équipements portuaires...) dans une logique pédagogique, en lien avec les professionnels et leur permettant d'augmenter et de diversifier leurs revenus, tout en donnant au tourisme littoral une dimension maritime et pas seulement balnéaire.
- ⇒ **Soutenir le développement d'une plaisance** fondée sur le partage et la location plutôt que sur la multiplication des navires restant à quai l'essentiel de l'année, et associant étroitement les associations et clubs déjà engagées dans une telle démarche.

**Décliner l'ambition maritime dans les secteurs industriels liés :** sidérurgie pour les activités maritimes, télécommunications et notamment cable sous-marin d'Alcatel-Lucent...